

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 20 décembre 2011

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLLOT.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme GINDRE, (représentée par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD).

Membres excusés : (4) M. BARRON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme LECOMTE LE GRAND.

Date de convocation : 13 décembre 2011

Délibération n° : 74-2011

Objet : Cession par CCAS d'un véhicule au Cercle Laïque Dijonnais

En 2005, la Ville de Dijon a signé une convention d'objectifs et de moyens avec le Cercle Laïque Dijonnais et met à sa disposition les locaux de la Ferme Creuse, sis à Recey-sur-Ource.

Sur place, l'association ne dispose plus de véhicule. En effet, les réparations imposées par le dernier contrôle technique sur le véhicule actuel sont trop importantes et elle n'est pas en mesure de financer l'acquisition d'un autre véhicule.

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire d'un véhicule de type Renault Trafic immatriculé 538 TN 21, mis en circulation le 16 juin 1993, actuellement en cours de réforme, qui serait en mesure de répondre à la sollicitation du Cercle Laïque Dijonnais.

Au regard de l'intérêt que présentent les actions de cette association sur le territoire dijonnais, il est proposé que le CCAS lui apporte également son soutien, en complément de celui de la Ville de Dijon, en lui cédant en l'état et sans garantie ce véhicule.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- décident la cession au Cercle Laïque Dijonnais et à titre gratuit, le véhicule de type Renault Trafic immatriculé 538 TN 21,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer le certificat de cession ainsi que tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Déposé le :

23 DEC. 2011



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 21 DEC. 2011